SAMEDI 24 AVRIL
83e ANNEE.
N° 32

Journal du Lot

50 c. ORGANE DEPARTEMENTAL — Paraissant les Mercredis & les Samedis

Dir. : A. COUESLANT †
(1868-1942)

Un an d'activité gouvernementale depuis le retour au pouvoir du Président Laval

(Dépêche O.F.I.)

La presse a consacré de nombreux commentaires à l'œuvre que le président Laval a accomplie depuis un an qu'il est revenu au pouvoir.

Sous le titre « Un bilan », le *Nouvelliste de Lyon* écrit : « Ce ne sont point les seuls rapports franco-allemands qui, au 18 avril 1942, avaient besoin d'être clarifiés ; il n'y avait pas que les problèmes extérieurs qui, à cette époque, permettaient de dire que la situation était sérieuse. La subsistance de la nation et son approvisionnement en pain étaient causes de soucis légitimes. Le 20 avril 1942, M. Pierre Laval faisait crédit aux paysans pour gagner avec lui la bataille du pain. Si, aujourd'hui, en dépit de la suppression de nos ressources africaines, les craintes sont moins grandes qu'il y a un an quant à la soudure du blé, n'en cherchons pas la raison ailleurs que dans l'esprit de compréhension réciproque dont ont fait preuve le gouvernement, d'une part, les paysans, de l'autre. Une constatation s'est d'ailleurs imposée à tous : malgré l'épuisement de nos stocks, malgré la perte de notre Empire, malgré le bouleversement que les événements d'Afrique avaient apporté dans les prévisions des services compétents, le ravitaillement a été moins difficile durant l'hiver dernier qu'au cours de l'hiver précédent. Le bilan d'une année de travail opiniâtre, réalisé contre vents et marées, nous invite à garder confiance en la France, à faire confiance à ceux qui la gouvernent. »

Dans son éditorial, *Marseille-Matin* marque tout d'abord que « loin de se laisser emporter par le grand mouvement d'abattement et de lassitude dans lequel tant de Français eussent laissé la France aller à vau-l'eau, le gouvernement se donna justement pour devise « maintenir ». Si grave que fût la situation, poursuit-il, si incertaine la conjoncture, il continua d'assurer malgré tout au pays une administration française, d'informer encore le vainqueur des besoins et des nécessités de la vie nationale. Il poursuivit la négociation. » Après avoir mis en évidence les fruits de ces pourparlers, le journal marseillais continue en ces termes : « Les résultats sont là ; on peut les minimiser en les jugeant, on ne peut les nier. Sachons donc gré au président Laval qui n'a pas craint d'accepter l'impopularité pour adoucir malgré tout et autant qu'il se peut nos conditions de vie, et pour éviter à la France le pire. »

Le *Petit Provençal* considère aussi qu'après un an de pouvoir, le public est en droit de juger la politique du président Laval d'après ses résultats. Après avoir énuméré toutes ces réalisations, l'auteur de l'article conclut : « Vous avez les promesses, les résultats, les obstacles franchis. « Et nuno, erudinini. » Ce qu'on nous permettra de traduire : « Et maintenant, jugez. »

Le *Petit Niçois* rappelle de son côté les paroles prononcées par le chef du gouvernement au cours de l'allocution qu'il a faite au croisement du premier train de prisonniers rapatriés et du convoi d'ouvriers allant librement travailler en Allemagne : « Le spectacle auquel j'assiste en ce moment sur le quai de la gare de Compiègne, où je vois prisonniers et ouvriers confondus, prouve qu'une France nouvelle est en train de se faire. »

Jean Matheron, dans *France-Pyrénées*, souligne qu'à son retour « le président Laval n'ignorait pas les difficultés qui guettaient le pays et savait que, sur sa route, se dresseraient de nombreux obstacles. »

Après avoir dressé le bilan de l'action politique du président Laval, l'auteur termine ainsi : « Toute cette œuvre, dont les fruits commencent d'être recueillis, a été accomplie dans le calme, sans vains discours, sans recherche de popularité, sans souci de l'intrigue ni de la calomnie. »

De son côté, Louis Deloy, dans la *Dépêche d'Eure-et-Loir*, remarque : « En dépit des obstacles accumulés sur sa route, le président Laval n'a cessé de se rapprocher du but qu'il s'était assigné : fixer le destin de la France. Grâce à lui, nous pouvons de nouveau regarder l'avenir avec moins d'inquiétude. »

« Où nous mène le président Laval ? Que veut-il exactement ? » demande le *Nord-Est* de Reims : « Simplement ceci : fixer le destin de la France. Même si son œuvre politique ne devait être que provisoire, il faudrait donner raison sans restriction au président. »

Un rapport de la Croix-Rouge polonaise sur le massacre de la forêt de Katyn.

Le Comité central de la Croix-Rouge polonaise vient de prendre position au sujet de l'assassinat des officiers polonais dans le bois de Katyn en envoyant au président du Comité international de la Croix-Rouge, à Genève, une lettre disant notamment :

M. Skarzynski s'est rendu, sur l'invitation des autorités allemandes, à Smolensk, accompagné des membres de la commission technique de notre bureau d'informations. Il a constaté, notamment, que « dans les environs de la ville de Smolensk, en un lieu dénommé Katyn, se trouvent des fosses communes en partie ouvertes contenant les corps d'officiers polonais ».

L'examen d'environ 300 de ces cadavres a permis d'établir que ces officiers ont été tués par des balles de revolver tirées dans la nuque. La similitude caractéristique des blessures fait conclure à une exécution opérée par des bourreaux spécialisés.

L'assassinat des officiers polonais n'a pas eu pour mobile le vol. En effet, les corps sont encore revêtus de leurs uniformes et de leurs bottes. En outre, ils portent leurs décorations et on a trouvé sur eux d'importantes sommes d'argent polonais.

Les papiers et documents qui ont été retrouvés permettent d'établir que le meurtre remonte environ aux mois de mars-avril 1940.

Le différend Giraud-de Gaulle

Loin de s'atténuer, le différend Giraud-de Gaulle semble plutôt s'être aggravé depuis le voyage à Londres de l'ex-général Catroux, qui vient de retourner à Alger.

C'est ainsi que *Le Times* estimait, au lendemain de ce départ, que « les questions qui séparent Giraud et de Gaulle sont des questions de principe. »

Il confirmait ainsi l'opinion émise la veille par *Le Sunday Times* selon laquelle le « retour de Catroux à Alger ne signifie pas qu'il faille s'attendre à un accord, car aucune des propositions de Giraud n'a été acceptée ».

Quant à *L'Observer*, il écrivait :

« Que ce soit l'un ou que ce soit l'autre, pas plus Giraud que de Gaulle n'acceptera de s'incliner devant son rival et on restera au point mort. »

Pour les enfants des prisonniers de la région de Toulouse

Sur l'initiative de la Chambre départementale de l'Industrie hôtelière, se déroulera le 6 mai, dans toute la région de Toulouse, une manifestation pour les enfants de prisonniers, les orphelins de guerre et les enfants des travailleurs partis en Allemagne, âgés de 6 à 14 ans.

C'est ainsi que 1.800 enfants de la Haute-Garonne, 2.800 du Tarn, 800 du Lot, 1.800 de l'Ariège seront les invités des restaurateurs.

Afin de conserver à cette journée un caractère familial, les enfants seront, ce jour-là, répartis par petits groupes dans chaque restaurant.

En outre, le matin et l'après-midi il sera organisé des réjouissances : cinéma, jeux de plein air, etc..

Les tout petits ne seront pas non plus oubliés, car il sera remis aux moins de six ans un livret de caisse d'épargne.

Ainsi, grâce à ce geste généreux des hôteliers, les enfants de notre région auront leur œuf de Pâques.

DES PRISONNIERS VIENDRONT EN PERMISSION A PAQUES

(Dépêche O.F.I.)

Le Centre d'information du travail français en Allemagne communique :

C'est pour Pâques qu'arriveront en France les premiers prisonniers permissionnaires bénéficiant du statut de travailleurs libres. Un millier d'entre eux pourront ainsi passer ces jours de fête en famille et se retremper quelque temps dans la vie française avant de repartir travailler en Allemagne à la date fixée, pour permettre à leurs camarades de bénéficier à leur tour du même avantage.

LE BOMBARDEMENT DE DIEPPE 17 morts et 30 blessés

Le bombardement effectué dimanche dernier par l'aviation anglo-américaine a fait de nombreuses victimes. On compte jusqu'à présent dix-sept morts et une trentaine de blessés.

Il faut un décret pour se réclamer du patronage du Maréchal

Aux termes d'une loi promulguée au *Journal Officiel*, aucune personne, société ou association ne pourra désormais, sans avoir été au préalable autorisée par décision du chef de l'Etat publiée au *Journal Officiel*, se réclamer du patronage du Maréchal, inclure dans leur titre ou leur raison sociale le nom et la qualité du chef de l'Etat, se servir de son portrait, de son effigie, des attributs de sa dignité ou de la francisque gallique.

EN PEU DE MOTS...

● Au tirage de la Ville de Paris 3 0/0 1910, le numéro 587.358 gagne 100.000 fr. Au tirage de la Ville de Paris 3 0/0 1871, le numéro 89.098 gagne 100.000 fr.

● Le « Grand Brûlé », un des volcans de La Réunion, est actuellement en éruption. Des fleuves de lave incandescente dévalent les pentes du volcan et coupent les routes et les chemins, incendient les forêts.

● Un nouvel accord économique a été conclu à Ankara, entre la Turquie et l'Allemagne.

● A Brive, la police a arrêté les nommés Labrousse, Fraysse, Cessac, Lacombe, Mournates, spécialisés dans le vol et la vente au marché noir des pneumatiques de poids lourd.

● La Charte des hôpitaux et hospices va être incessamment publiée à l'*Officiel*.

● Les cheminots vont être dotés de leur charte, leur statut social. Cette charte des cheminots est une adaptation de la charte du travail aux conditions spéciales d'activité de la S.N.C.F.

● M. Pierre Etchepare, artiste dramatique et cinématographique, a succombé à l'hôpital américain de Neuilly où il était en traitement.

● Un timbre-poste de 20 francs, représentant le blason de l'Ile-de-France, sera émis fin avril 1943. Cette figurine est destinée à doubler le timbre-poste de 20 fr. en taille douce, représentant les vieux remparts d'Aigues-Mortes.

CHRONIQUE DU LOT

CHEZ NOS VOISINS

Sanctions contre des agriculteurs. — M. le Préfet du Lot-et-Garonne vient d'infliger 2.250 francs d'amende à Rousille Louis, à Puymiclan ; 8.000 francs d'amende à Dubos Armand, à Gontaud ; 4.800 francs à Bentajeac Aristide, à Senestis ; 10.000 francs d'amende à Siméoni Jean, à Puymiclan, et 5.000 francs à Gay Hervé, à Gontaud, pour détention clandestine de blé et dans certains cas pour fausse déclaration de battage et dissimulation d'une partie des quantités de blé irrégulièrement détenues.

En Tarn-et-Garonne, le cultivateur Oscar Caulet, de La Madeleine, près de Moissac, qui avait abattu clandestinement trois veaux, une génisse, un porc et vendit la viande à des prix illicites, a été frappé d'une amende de 10.000 francs.

Le cultivateur Féteux Maurice, de Beaupuy, s'est vu appliquer une amende de 5.000 francs pour abatage clandestin d'un veau, et André Delpont, cultivateur à Laffite, qui avait proposé des haricots à un prix exorbitant, a été frappé de 3.000 fr. d'amende.

Création d'un prix d'économie agricole

Aux termes d'un arrêté publié par l'*Officiel* il est institué un concours pour l'attribution d'un prix d'économie agricole (remembrement). Ce prix d'une valeur de 5.000 francs sera décerné au meilleur mémoire présenté sur le sujet suivant : « Constatation des avantages économiques de remembrement d'une commune rurale. »

Les mémoires devront être déposés au plus tard le 1er septembre 1943, en deux exemplaires dactylographiés, au Ministère de l'agriculture et du ravitaillement (service d'études et de documentation), 78, rue de Varennes, Paris (7e).

Aux commerçants

La Chambre de Commerce communique :

Les ressortissants du C.G.O.C. des commerces non alimentaires qui désirent bénéficier d'une allocation en sacs ou en toiles d'emballage en papier tissé, en cordeaux ou en cordages chanvre sont priés d'en informer le plus rapidement possible le Bureau Départemental du C.G.O.C., Chambre de Commerce à Cahors, en fournissant toutes justifications utiles sur l'emploi de ces articles.

Bons d'alcool à brûler

Les bénéficiaires d'alcool à brûler retardataires pour la distribution de mars sont instamment priés de passer à la mairie dans le plus bref délai, afin d'y retirer leurs bons qui seront périmés le 30 avril 1943.

Chambre des Métiers

Les artisans sont informés qu'à l'occasion des fêtes de Pâques, la Chambre des Métiers sera fermée du samedi 24 au mardi 27 inclus. En cas d'extrême urgence téléphoner à M. Bourrières, Président de la Chambre des Métiers, téléphone 195, à Cahors.

Notaire

M. Pierre Clary est nommé notaire à Prayssac, en remplacement de M. Dutours, démissionnaire.

Vol de 35.000 francs

Mme Lacroix Marcelle, cultivatrice aux Faucilles, commune de Carennac (Lot), constata qu'une somme de 35.000 francs contenue dans une enveloppe qu'elle avait placée sous une pile de draps, dans son armoire non fermée à clé, avait disparu.

Elle a porté plainte à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

Foires de la semaine

Lundi 26 avril : Cardaillac, Luzech.
Mardi 27 avril : Beauregard, Cazals, Lalbenque, Puybrun, Reyrevignes, St-Martin-Labouval.
Mercredi 28 avril : Gourdon, Lauzès.
Jeudi 29 avril : Terrou.
Vendredi 30 avril : Montet-et-Bouxal, Vaillac.
Samedi 1er mai : Cahors.

EDEN

Samedi et dimanche en soirée à 20 h. 45. Dimanche deux matinées, *VOUS SEULE QUE J'AIME*, avec Reda Caire. Complément et Actualités.

CAHORS

EN VISITANT LA SALLE HENRI-MARTIN

Tandis qu'une foule nombreuse se pressait à l'inauguration de la salle où sont désormais visibles les œuvres lumineuses que le célèbre artiste a données à la ville de Cahors, des souvenirs nous remontent à la mémoire.

Ils pourraient s'inscrire dans les annales de la petite histoire de Cahors et remontent à une époque qui semble bien lointaine aujourd'hui et appartenir à un monde révolu.

Ces souvenirs nous étaient inspirés par le beau triptyque qui est la pièce centrale de l'Exposition : on sait qu'il a été peint à la mémoire glorieuse des morts de l'autre guerre. Il représente un monument à la Paix autour duquel se presse une foule pieuse et recueillie rassemblée pour honorer la mémoire de ceux dont l'héroïque sacrifice avait assuré la paix glorieuse dans la Victoire. De tels mots sont aujourd'hui particulièrement durs à écrire et il semble impossible que les mêmes générations aient pu voir en un si court espace de temps de tels triomphes et de si grands revers ! Sur ces panneaux se détachent en hautes silhouettes la tour du Pape Jean XXII, l'église Saint-Barthélémy et les coupoles de la cathédrale. Dans ce paysage cadurcien traité à la manière du Maître et tout vibrant de lumière et de couleur, des mères, des sœurs, des veuves, des paysans, des citadins s'inclinent gravement tous unis dans une même pensée de reconnaissance et d'amour pour les héros tombés en défendant la France.

Cette œuvre superbe, peinte, croyons-nous, aux environs de 1921, le Maître Henri Martin en avait fait don à la ville de Cahors. Et M. de Monzie, maire, avait conçu la pensée d'en faire le « Monument aux Morts » de notre ville. On eût aménagé le vestibule de l'Hôtel de Ville en une sorte de chapelle dont l'œuvre d'Henri Martin eût fait le fond. C'était une idée originale, mais qui se heurta à des résistances entêtées que rien ne pût vaincre.

Nous nous rappelons les séances orageuses du Comité qu'on avait constitué pour préparer l'érection d'un Monument aux Morts et où le projet de M. de Monzie défendu par quelques membres était repoussé avec colère par la majorité qui voulait absolument son Monument en plein air et sur une place publique.

Il fallut bien céder et peut-être, après tout, devons-nous nous en féliciter aujourd'hui, puisque c'est à cela que nous devons la « salle Henri-Martin » récemment inaugurée à la mairie de Cahors.

En effet, le Maître Henri Martin ne voulut point révoquer le don qu'il avait fait de son triptyque à la ville de Cahors. Avec une générosité magnifique, bien loin de le reprendre, il y ajouta les quinze ou seize belles toiles qui font du grand salon de notre Hôtel de Ville un Musée digne des plus grandes cités.

LEGION DES COMBATTANTS

Continuant ses tournées de propagande dans le département, le Commissaire à la Propagande accompagné du Délégué à la Propagande parlée s'est rendu le samedi 10 avril à L'Hospitalet.

Devant un auditoire qui comprenait tous les légionnaires de la commune auxquels étaient venus se joindre quelques jeunes, un pressant appel à l'union a été lancé par le Ct Levé.

Puis le Délégué à la Propagande a adjuré l'auditoire de n'avoir d'autre but et d'autre idéal que la Patrie, de n'écouter d'autre voix que celle du Maréchal Pétain, vivante incarnation de la France. Il a ensuite terminé en exposant le péril que fait courir à la France et à la civilisation latine le communisme dont la propagande utilise tous les mécontentements dans un but nettement défini : celui de la Révolution Mondiale.

Le lendemain, dimanche 11 avril, trois réunions ont été tenues à Belfort, Lalbenque et Cremps où les mêmes thèmes ont été développés devant des auditoires légionnaires dont le nombre était variable.

Il semble que dans certaines communes la propagande communiste ait tellement bien manœuvré que les paysans ne croient plus au péril bolcheviste [*Communiqué*].

VALIDITE DES BONS REMIS PAR LES BOULANGERS

Le public est informé que les bons remis par les boulangers en échange des tickets de rationnement devront porter la validation avril 1943.

Tous les bons qui ne porteront pas cette date ne seront pas honorés en mai, ni bien entendu par la suite.

Nécrologie

C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme Elie Barat, épouse de M. Elie Barat et mère de M. André Barat, garagistes bien connus à Cahors, décédée à l'âge de 67 ans.

Les obsèques de la regrettée disparue ont été célébrées mercredi matin. Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre et a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à MM. Elie et André Barat, à tous les parents nos sincères condoléances.

Camarades de la Route Auberges Françaises de la Jeunesse

Dimanche 25 et lundi 26 avril 1943, sortie à Beaulieu-sur-Dordogne. Rendez-vous à l'A.J.

ETAT-CIVIL

du 16 au 23 avril 1943

Naissances

Dulon Jacques, avenue de Paris.
Vieillescazes Jean-Louis, rue Wilson.
Vieillescazes Anne-Marie, rue Wilson.
Bley Lydie, rue Wilson.
Bourrier Jacques, rue Wilson.
Blanié Simone, rue Wilson.
Justafré Jean-Pierre, rue Wilson.
Justafré Jean-Paul, rue Wilson.
Mercet Jacqueline, rue Wilson.
Peyralade Christine, rue Wilson.

Publications de mariages

Fretté Roger, commis des P.T.T. à Vitry (Seine) et Sablé Marcelle, employée des P.T.T. à Cahors.
Bernard Marc, monteur, et Soulignac Antoinette, s.p., à Cahors.

Décès

Capelle Marie, épouse Albert, s.p., 71 ans, bd Gambetta, 93.
Faurie Rose, Vve Courréjou, cult., 83 ans, rue Nationale, 6.
Bonin Marie, épouse Barat, s.p., 67 ans, allées Fénelon, 1.
Fauchié Jeanne, Vve Lotard, s.p., 88 ans, rue Anatole-France, 1.
Dufort Euphrasie, Vve Langlès, s.p., 67 ans, place Rousseau, 1.

Les Sports

ASSOCIATION

En championnat de France

U.S. Cazères-Red Star Limoges

Comme nous l'avons relaté dans notre précédent numéro, le Stade L.-Desprats a été désigné par la Fédération Française de Foot-Ball pour ce grand championnat de France Division d'Honneur.

Les deux équipes qui seront opposées ont à leur actif de brillantes victoires.

Cazères est bien connu du public cadurcien, et l'on se souvient de sa magnifique exhibition fournie par les Garonnais lors du match de Coupe de France contre notre équipe I. Depuis, Cazères s'est enrichi de bons éléments, comme Mascaro, Quinat, etc...

Que dire du Red Star de Limoges ? Belle formation qui détient le championnat du Limousin et qui a dans ses rangs plusieurs anciens pros.

Nous donnerons dans nos prochains communiqués la formation des équipes ainsi que les résultats obtenus pendant cette saison.

A GRAMAT

Le lundi de Pâques, à Gramat, Toulouse (pro) s'opposera à la J.S. Gramatoise. — L'équipe réserve professionnelle toulousaine, qui comprend de très nombreux joueurs ayant opéré dans le « onze » premier, est une formation qui n'a connu que des succès.

Sans doute en remportera-t-elle un autre lundi, mais après une belle démonstration de jeu, qui enthousiasmera le public.

Service des Pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 25 avril par la pharmacie Garnal et le lundi 26 avril par la pharmacie Gayet.

En plaçant des consoles

Une équipe d'ouvriers plaçait des consoles destinées à des transports d'électricité dans le quartier de la gare, à Cahors, lorsqu'au cours de ce travail, le fil pilote se détacha d'un poteau et vint fouetter un ouvrier, M. Louis Gosset, 28 ans, qui fut projeté sur le sol.

Dans la chute, M. Gosset fut sérieusement contusionné.

Accident

Mlle Hélène Gaillard, ouvrière à l'usine de la rue de la Poudrière, à Cahors, en emboutissant des boîtes, a eu la main gauche prise par la machine qu'elle actionnait. Elle a eu l'index et le médius amputés par écrasement et a dû subir une opération.

Elle devra observer un long repos.

⁂

M. Jean Jouffreau, 19 ans, déplaçait un poteau sur le chantier de la caserne Bessières, lorsqu'il eut le haut du corps coincé poteau sur le chantier de la caserne Bessières, lorsqu'eut le haut du corps coincé entre la pièce qu'il voulait basculer et le mur.

Il a été fortement contusionné et devra observer une incapacité de travail d'un mois.

Vol de bicyclette

A la suite d'une plainte pour vol de bicyclette, le service de la sûreté procéda à des recherches tenaces qui aboutirent à l'arrestation du nommé Mas Augustin, 26 ans, facteur des P.T.T., demeurant à Cahors.

A la suite d'un interrogatoire, Mas finit par reconnaître les faits qui lui étaient reprochés. Après avoir subtilisé la machine, son premier soin fut de la repeindre et de lui faire subir certaines modifications.

Au cours d'une perquisition effectuée à son domicile, tous les accessoires de la machine furent retrouvés et le vélo a été rendu à son propriétaire.

Arrestation d'une spécialiste de vol à l'esbrouffe

A peine sortie de prison où elle venait de purger une peine de 3 mois pour vol, la nommée Jeanne Chantal, 23 ans, demeurant à Cahors, vient de faire l'objet d'une nouvelle information pour vol de numéraire.

Conduite au Commissariat, elle fut interrogée : elle nia énergiquement être l'auteur de la soustraction d'une importante somme d'argent. Mais les présomptions de culpabilité étant graves et précises, elle a été déférée au Parquet et écrouée à la prison.

PALAIS DES FETES

Samedi 24 avril, soirée 21 h. Dimanche 25, deux matinées : 13 h. 45, 16 h. 30 ; soirée 21 h. A l'occasion des fêtes de Pâques, lundi 26 avril, soirée 21 h., Raimu, Gaby Morlay dans : *L'ARLESIENNE*, avec un bon complément. France Actualités.

CAHORS

Catus

Visite préfectorale. — Le 12 avril a eu lieu à la mairie de Catus, dans la matinée, une importante réunion, sous la présidence de M. Dijoud, Secrétaire Général du Lot, à laquelle avaient été convoqués les principaux éléments de la représentation cantonale, à savoir, pour Catus : Conseil municipal, Syndics, Légion, Doyen, Secours National, Croix-Rouge, Fonctionnaires, et pour les communes : Maires, Secrétaires de Mairie, Syndics, Légion, etc.

Le Dr J. Soulié, Maire de Catus, Conseiller Départemental, souhaite la bienvenue à tous. Dans son allocution, il demanda notamment un accroissement des éléments de liaison directe entre l'administration et les Maires. En termes émus il adressa des paroles de regrets et de reconnaissance à M. Robert Marcenac, Chef de district de la Légion, percepteur à Catus, fonctionnaire hors de pair, homme de bien, d'un commerce inégalable, pour le rôle et la tâche exemplaires qu'il a accomplis durant son séjour ici, et qu'un avancement hautement mérité vient d'appeler à la perception de Cahors.

M. le Secrétaire Général prend ensuite la parole, et après avoir remercié les nombreux auditeurs dont beaucoup sont venus de très loin pour répondre à son appel, après avoir salué le nouveau Conseiller Départemental du canton, il fit une conférence d'information, remarquable de précision et de clarté, et dont l'effet a été très profond sur tous les membres de l'auditoire. Il dégagea les données présentes de l'heure, dans tous les domaines et surtout dans celui du ravitaillement. Après avoir montré les souffrances des victimes de la guerre, des prisonniers, des habitants des villes, et surtout de celles soumises aux attaques aériennes, il lui fut aisé de faire le procès des odieux trafics clandestins qui affament une grande partie de la communauté française ; de donner ensuite à tous, malgré les difficultés actuelles, les consignes d'une production accrue, dans la discipline qui s'impose à tous, et cela malgré les imperfections nombreuses que tout le monde connaît et auxquelles on s'efforce incessamment de remédier. Pour terminer il dégagea ce que l'on peut appeler « les éléments *a priori* » de la politique française, intérieure et extérieure, autour desquels tous les Français devraient se rallier.

Le Dr Soulié présenta individuellement les membres de l'auditoire à M. le Secrétaire Général, qui eut pour tous un mot aimable. Puis se faisant l'interprète des populations rurales il signala les inconvénients présentés par le mode de détermination des bovins indispensables au travail des propriétés agricoles au prorata de leur superficie en terre labourable. M. le Secrétaire Général prit bonne note de ces réclamations. Il en montra cependant les causes, énuméra les efforts successifs et incessants de l'administration préfectorale en ce domaine, dissipa rapidement les inquiétudes de tous, et dit comment à l'avenir de telles imperfections ne pourront se reproduire si chacun, au poste qui lui a été confié, sait prendre acte de ses devoirs et de ses responsabilités.

Précédée par les enfants des écoles, l'assistance, à la demande de M le Secrétaire Général, alla en cortège au Monument aux Morts, où des gerbes de fleurs furent déposées et où la foule recueillie observa une minute de silence.

Floressas

Municipalité nouvelle. — Par un arrêté récent, M. le Préfet du Lot vient de nommer maire de Floressas M. Marius Vessie, gendre Loussert, en remplacement de M. Abel Brousse, démissionnaire pour raisons de santé. Par le même arrêté, M. Gaston Laur, conseiller municipal, est nommé adjoint à la place de M. Marius Vessie, nommé maire.

D'autre part, M. Daniel Cantagrel, de Vayrès, Cne de Floressas, a été élu syndic de la corporation paysanne de Floressas.

A tous nous adressons nos sincères félicitations. — D.

Nuzéjouls

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret le décès à l'âge de 83 ans de Mme Pradel, du Pech-del-Four.

Nous prions la famille et particulièrement son fils Adrien — en captivité en Allemagne — de vouloir trouver ici l'expression de nos sentiments les plus attristés.

Prayssac

Sulfate de cuivre. — Les propriétaires viticulteurs sont informés qu'ils peuvent se rendre à la mairie retirer les bons de sulfate de cuivre qui leur ont été attribués pour le premier contingent 1943.

Vire

Hyménée. — Lundi prochain 26 avril sera célébré à Vire le mariage de notre jeune ami Maurice Dumeaux, agriculteur, fils de M. Armand Dumeaux, conseiller municipal, propriétaire à Bru, Cne de Vire, avec la jeune et gracieuse Marguerite Jarguel, originaire de Soucirac, habitant Vire depuis plusieurs années. Nos compliments aux parents et aux jeunes fiancés nos meilleurs vœux de bonheur. — D.

Varaire

Rapatrié. — Notre compatriote M. Joachim Armand, cultivateur à Varaire et père de trois enfants, en captivité en Allemagne depuis trois ans, vient d'être renvoyé dans ses foyers. Nous lui adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Avoir des varices et devoir faire la queue

Pour la ménagère affligée de varices, les longues attentes debout sont un supplice. Quel soulagement, si elle prenait des gouttes Florides. Avec ce remède végétal, le sang circule mieux, les jambes paraissent plus légères. Les Gouttes Florides sont excellentes aussi contre vapeurs, vertiges, troubles du retour d'âge. Le flacon, 14 fr. 30. Si vous ne pouvez pas vous procurer les Gouttes Florides, faites usage des comprimés Florides, même formule, même efficacité. 12 fr. 25, ttes Phies.

Toutes Ventes Immobilières et Commerciales sans aucuns frais

CABINET IMMOBILIER

25e année -- R. C. 1662

J. DELLARD, 1, rue Ml. Joffre, CAHORS

Expertises & renseignements gratuits

Prêts hypothécaires

Puy-l'Evêque

Conférence. — Comme nous l'avions annoncé dans un de nos derniers numéros, dimanche 18 avril M. Bérenguier, délégué du ministère de l'Information, a, devant un public de choix, développé le sujet suivant : Occasions perdues. Durant une heure il tint sous le charme de sa parole l'auditoire en haleine, sa péroraison finale fut un vibrant appel de l'union de tous les Français avec un seul idéal, suivre le Maréchal et son gouvernement.

Des applaudissements frénétiques prouvèrent à l'orateur qu'il avait été compris.

Cartes d'alimentation. — La distribution des feuilles d'alimentation aura lieu les jeudi 29, vendredi 30 avril, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. (légale), ainsi que le samedi 1er mai, de 9 h. à 12 h. Les retardataires sont prévenus que, passé les dates ci-dessus, le service des cartes n'aura lieu qu'une fois par semaine, le samedi matin, de 9 h. à 12 h. Qu'on se le dise !

Visite de M. le Secrétaire Général. — M. René Dijoud, Secrétaire Général, est venu lundi 19 avril dernier à Puy-l'Evêque pour prendre un nouveau contact avec les dirigeants du canton.

Accueilli par M. Virebent, président de la Délégation spéciale de Puy-l'Evêque, il s'est rendu aussitôt à la mairie où ont été introduits successivement les membres de la Délégation spéciale, les maires des communes du canton, les présidents de la Légion Française des Combattants, les délégués du Secours National, de la Croix-Rouge, Colis aux Prisonniers, les fonctionnaires et les secrétaires de mairie sans oublier les syndics dont le rôle devient de plus en plus difficile et important.

Après un exposé de la situation actuelle concernant avant tout les impositions, les taxes et le ravitaillement, M. Dijoud a répondu aux questions qui lui ont été posées et montré que la tâche du gouvernement est difficile, mais qu'il fait tous les efforts voulus pour assurer le ravitaillement du pays en ménageant les agriculteurs à qui une surproduction est demandée avec des moyens réduits.

A l'issue de la séance il a été procédé à la cérémonie des couleurs et au dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts.

Foie et peau

Les Sels Largan agissent comme éliminateurs des déchets toxiques par leur action sur le foie, ils agissent comme dépuratifs par leur action sur le sang. Ils sont donc très recommandables pour la santé, contre les états congestifs, et particulièrement contre les affections, démangeaisons et rougeurs de la peau. Les Sels Largan, pour un litre de solution, valent 10 fr. 40 seulement. Ttes Phies.

FIGEAC

Figeac

Sulfate de cuivre. — La Chambre syndicale a procédé à la répartition du sulfate de cuivre pour la vigne. Les propriétaires de vigne qui n'en ont pas fait la déclaration et qui auront pu être oubliés auront tort de se plaindre. Les répartiteurs ont tâché de n'oublier personne, mais seule la déclaration est une base certaine évitant les oublis.

Pommes de terre. — Les propriétaires attributaires de pommes de terre de semence, en vertu des prestations qu'ils ont souscrites, et qui désirent encore des pommes de terre de semence, sont priés de les retirer de suite au Groupement agricole de Figeac. 25 avril, dernier délai.

Haricots de semence. — Les propriétaires imposés au titre de haricots pour 1943 ont droit à prendre des haricots de semence au Groupement agricole de Figeac, où ils sont disponibles.

Cartes d'alimentation « T ». — Les consommateurs de la catégorie T doivent remettre à la mairie une attestation patronale sans laquelle ils ne pourraient bénéficier du classement en cette catégorie, lors du retrait de leurs coupons d'alimentation du mois de mai. Les imprimés nécessaires sont délivrés à la mairie (premier étage).

Décès. — Nous apprenons le décès de Mme Veuve Calmon Arthur, survenu dans une clinique de Toulouse. Les obsèques ont eu lieu à Toulouse. Elle était âgée de 63 ans. Nos sympathiques condoléances à son fils, M. Jean Calmon, notaire à Figeac, et à toute sa famille.

Dans les centres de jeunesse. — Le secrétariat à la jeunesse communique : « Grâce à la collaboration du commissariat aux sports et du secrétariat général à la jeunesse et aussi à l'activité et à l'esprit d'initiative des maîtres artisans et des entrepreneurs de notre ville, le centre de jeunesse de la rue Gambetta a déjà pris un rapide essor et d'ici peu pourra abriter tous les jeunes des mouvements de jeunesse.

« Déjà une première réalisation a vu le jour : c'est le gymnase destiné aux enfants des écoles de la ville qui pourront l'utiliser à tour de rôle. Le soir, les jeunes gens et jeunes filles scolaires, des mouvements, des associations sportives y recevront les leçons éclairées des professeurs d'éducation physique de nos deux collèges. Les personnes qui ne font pas partie d'une association et qui veulent occuper leurs loisirs en maintenant leur forme physique pourront également demander à être inscrites.

« Ces cours auront lieu à partir du lundi 3 mai et seront donnés pour les jeunes gens et hommes le lundi et le mercredi de chaque semaine, de 18 à 19 heures. Et pour les jeunes filles et dames, le mardi et le vendredi, également de 18 à 19 heures.

« Les inscriptions sont reçues pour les jeunes gens par M. Ayrot, professeur d'éducation physique au collège des garçons, et par Mlle Bibe, professeur d'éducation physique au collège de jeunes filles. »

Bagnac

Accident de bicyclette. — M. Marcel Sorbes, contremaître aux carrières des Auriacs, revenait de Latronquière à bicyclette. Entre le village du Sern et celui du Mazers, des moutons sortirent soudain d'un pacage et l'un d'eux se jeta au-devant de la bicyclette de M. Sorbes qui fut projeté à terre et se fit de sérieuses blessures à la tête et aux mains. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Nécrologie. — M. Roussille, aubergiste à Bagnac, était occupé à décharger du bois lorsqu'il s'affaissa subitement. On le releva mais il était mort, victime d'une embolie.

M. Roussille était âgé de 51 ans. Il était mutilé de la guerre de 1914-1918. Nous adressons à Mme Roussille, à son enfant, à la famille nos bien sincères condoléances.

Marcilhac

Nos autobus. — Nos autobus sont les bourreaux de ceux qui empruntent leur carcasse pour se rendre en un lieu convenu. Ils pressurent, ils disloquent, ils étouffent les malheureux voyageurs entassés sous leur toit. Que ne les empêche-t-on de mal faire ? Il suffirait de leur imposer la loi commune, celle qui régit les trains de France et de Navarre : à tant de places correspondent tant de voyageurs.

Voyez un peu l'autobus de Figeac-Conduché qui permet au surnombre d'emprunter les genoux et le dos des premiers occupants ! Le véhicule est plein à craquer. Il démarre. On ne peut ni bouger, ni respirer. Quelques femmes se trouvent mal. Ça ne fait rien. La voiture file bon train « en donnant fortement de la bande ». Les voyageurs abrutis sont sans pensée. Tant mieux ! Ils ne songent pas à l'accident possible.

A l'arrivée, on chancelle, on s'ébroue ; l'air pur vous remet d'aplomb. « On l'a risqué belle tout de même. » L'accident n'est pas écarté ; il n'est que remis.

Saint-Céré

Secours National. — Le Comité du Secours National de St-Céré prévient les familles intéressées qu'il sera procédé à une distribution de vêtements pour garçonnets, jusqu'à 13 ans, le jeudi 29 avril courant, à partir de 14 h., au siège du Secours National, rue Pierre-Benoit.

Se munir du livret social et de la carte de vêtements.

Croix-Rouge. — La confection des colis de prisonniers ayant lieu tous les mois le 1er et le 3e jeudi, le Comité de la Croix-Rouge informe les familles que rien ne sera changé au mois de mai et que les denrées seront mises en vente le 6, premier jeudi du mois.

Légion des Combattants. — Le nombre de colis envoyés par la Légion aux prisonniers de St-Céré durant le trimestre (15 janvier-15 avril 1943) s'élève à 220.

Le prix de revient moyen de chaque colis étant de 75 francs, la dépense effectuée s'élève à 16.500 francs environ. Ces chiffres qui peuvent être vérifiés par quiconque attestent de la nécessité de faire appel à la générosité publique (quêtes, tombolas, représentations artistiques). A tous ceux de St-Céré et des environs qui ont fait leur devoir vis-à-vis des prisonniers de la cité, la Légion adresse, en leur nom, ses plus chaleureux remerciements.

Si votre foie est encore capricieux

Si votre foie continue à vous tourmenter, malgré notre régime végétarien, prenez après le dîner une tasse de tisane Vichyflore. Ce savoureux mélange de plantes médicinales et de sel Vichy-Etat décongestionne le foie, active les reins (l'organe compensateur du foie) et stimule doucement l'intestin. La digestion est facilitée, la constipation combattue. La santé revient. Vichyflore, 10 fr. 20 la boîte. Ttes Phies.

Cardaillac

Séance récréative. — La séance récréative en faveur des prisonniers de la commune, organisée sous l'impulsion de nos dévoués instituteurs et exécutée par nos enfants, a eu un plein succès.

La réussite fut complète et a dépassé toutes les espérances, grâce à l'affluence de la population de Cardaillac et des communes voisines.

Nos félicitations. Prochaine séance dimanche 2 mai.

Quintonine

Toujours là pour vous fortifier !

Toutes Pharmacies.

GOURDON

Gourdon

Cérémonie des couleurs. — Dimanche 25 avril, aura lieu sur la place du Majou la cérémonie de l'envoi des couleurs à 11 h. 45, en présence du sous-préfet, des autorités civiles et religieuses, de la Légion, des mouvements de jeunesse et des représentants de différents groupements.

La population est invitée à assister nombreuse à la cérémonie.

Bétaille

Mariage. — Prochain mariage de M. René Bouyssou, du Causse-de-Bétaille, étudiant en médecine vétérinaire à la Faculté de Toulouse, avec Mlle Marcelle-Marie Lorblanchet, sans profession, demeurant au Ségala. Nos bien sincères félicitations et meilleurs vœux.

Gramat

Service pharmaceutique. — Le service de garde des pharmacies de notre ville sera assuré le dimanche 25 avril, jour de Pâques, par la pharmacie Decros, place de la Halle, et le lendemain lundi, par la pharmacie Rougeyrolles.

Cinéma Olympia. — Samedi 24 avril à 21 h., un grand film : « Mam'zelle Bonaparte », avec un bon complément et les actualités françaises.

Réception des ovins. — La réception des ovins pour le ravitaillement général qui devait avoir lieu le 25, jour de Pâques, est reportée au lendemain 26 avril.

Martel

Nécrologie. — Nous apprenons le décès en son domicile de la Callopie de Mlle Françoise Andrieu, retraitée des P.T.T., âgée de 67 ans.

Ses obsèques ont eu lieu lundi dernier 19 avril, à 16 h. 30, au milieu d'une nombreuse assistance. Nos sincères condoléances à la famille.

Souillac

Médaille d'honneur. — La médaille d'honneur offerte par la Fédération de l'alimentation en gros de France est décernée à M. Michel Rouzier, contremaître à la biscuiterie Bonnet, à Souillac.

M. Rouzier, âgé de 41 ans, est employé dans cette usine depuis le 16 octobre 1916. Nous lui adressons nos vives félicitations.

Cinéma Vox. — Vendredi 23, samedi 24, dimanche 25 en soirée à 21 h. et dimanche matinée à 15 h., « Le Dernier des Six », avec Pierre Fresnay, Jean Tissier, Michèle Alfa, Suzy Delair, André Luguet, J. Chevrier, avec un bon complément et France Actualités.

Nécrologie. — Avec regret nous avons appris la mort de Mme Simone Sclafert, épouse de M. Sclafert, ancien sergent aviateur, décédée samedi dernier à l'âge de 20 ans. Ses obsèques ont eu lieu mardi 20 avril au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis qui avaient tenu à l'accompagner à sa dernière demeure. Nous adressons à M. Sclafert et à toute la famille l'expression de nos condoléances attristées.

Salviac

Mort subite. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Olivier Gizard, née Labro, décédée subitement, terrassée par une embolie. Nous prions sa famille de vouloir bien agréer l'expression de nos sincères condoléances.

Un grand responsable

On oublie trop souvent qu'un intestin paresseux est une cause d'auto-intoxication et de malaises nombreux (boutons, migraines, idées noires, etc.). Si vous êtes constipé, prenez le soir un comprimé Vichybol, aux plantes laxatives et au sel Vichy-Etat : vous obtiendrez des évacuations régulières, sans fatigue ni coliques. Vichybol : 8 fr. 20. Ttes Phies.

Imp. Coueslant. *Le co-gérant :* Parazines

U.O. 3501. — 23-4-43.

REMERCIEMENTS

Monsieur Elie BARAT ; Madame et Monsieur André BARAT ; Mademoiselle Odette BARAT ; Monsieur Jean BARAT ; Madame Veuve ROUSSIN et ses enfants ; Monsieur et Madame BONIN et leurs enfants ; Monsieur et Madame Denis BARAT ; Madame Veuve BERTHIER et ses enfants ; Monsieur Barthélémy BARAT ;

Les familles BONIN, CHAMPENOIS, BARAT, DESCLOIX, et tous les autres parents remercient bien vivement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie pour le deuil cruel qui vient de les frapper, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Elie BARAT

née BONIN

AVIS D'ANNIVERSAIRE

Madame et Monsieur Louis DESPEYROUX à Cahors ; Monsieur et Madame Pierre DESPEYROUX, instituteurs à Montchal (Loire) ; Madame et Monsieur Jean CHAPLET et leurs enfants ; Monsieur et Madame Daniel DARAY et leurs enfants prient leurs amis et connaissances de bien vouloir assister au service anniversaire qui sera célébré en l'Eglise St-Barthélémy le mercredi 28 avril à 9 heures, en la mémoire de

Monsieur André DESPEYROUX

sous-officier au 24e R.M.C.

mort pour la France au combat de Mézzé près Damas (Syrie) le 21 juin 1941.

PETITES ANNONCES

LIVRES D'OCCASION

LIVRES ANCIENS

Achat, vente, échange

Mme ESTRADEL

31, Boulevard Gambetta

(En face le lycée de jeunes filles)

R.C. 4320 — C.P. 15.931 — Cahors

J'achète tous modèles MACHINES A COUDRE. Bonaure, 24, rue Clemenceau, Cahors.

La plus brillante des Carrières

vous sera réservée si vous apprenez la *COMPTABILITE* par correspondance. Brochure explicat. N° 68 Z sur demande acc. de 3 frs pr envoi. Cours T.F.J., 65, r. de la Victoire, Paris, IXe.

A vendre VELO DAME bon état, bons pneus. Lepetit, 18, rue Hébrard.

Georges Raygasse, fabricant de galoches à Calamane, cherche JEUNE APPRENTI (14-15 ans) présenté par parents pour monter les galoches ; garanti par contrat d'apprentissage (Visa N° 180).

Au Lilas Blanc

FLEURS NATURELLES

ARTICLES FUNERAIRES

79, bd Gambetta, CAHORS, tél. 248

Pour vendre rapidement sans frais

IMMEUBLES -- PROPRIÉTÉS -- COMMERCES

Cabinet Indicateur Immobilier

R. MARATUECH, 109, Bd Gambetta, CAHORS

Expertises & renseignements gratuits

T. 535

ETUDE DE Me L. DAVEZAC

Notaire à Puy-l'Evêque

Suivant contrat retenu par Me DAVEZAC, Notaire à Puy-l'Evêque, le 7 avril 1943, enregistré le 13 avril, Fo 17, Ce 83,

M. LACOMBE Joseph, négociant, et Mme POPINET Eugénie, son épouse, domiciliés à Duravel,

Ont vendu à M. BESSE Arsène, sans profession, domicilié à Prayssac,

Un fonds de commerce de fruits et primeurs exploité par M. LACOMBE à Duravel, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés,

Domicile est élu pour les oppositions en l'étude dudit Me DAVEZAC, dans les vingt jours de l'insertion qui renouvellera la présente. — Pour premier avis, signé : Davezac.

UN MARI POUR LA FRIME

par WILLIAMSON

ADAPTATION DE LOUIS D'ARVERS

N° 30

Le train s'arrêtait parfois. Non pour l'importance d'une station, mais pour l'heure du repas en wagon-restaurant.

Les hommes se retournaient pour regarder Maryse et celle-ci remarqua que les femmes regardaient aussi Garth. L'admiraient-elles ? Peut-être l'aurait-elle admiré elle aussi si, à leur première rencontre, il avait été aussi bien habillé qu'il l'était maintenant, et portant la plus smart décoration des « Guards » et si elle n'avait appris d'avance à le considérer comme une brute ou un monstre.

Certainement, il avait de beaux cheveux et cette coiffure en brosse allait bien à son visage.

.....

— Mr Garth a reçu un télégramme dans le train ! annonça Céline. Il n'a pas de salon personnel. Je suppose qu'il n'a pas pu en avoir un, et il a une chambre-couchette pas plus grande que la mienne. Il y est en ce moment, lisant son télégramme. Il l'a lu plusieurs fois. Peut-être c'est de madame sa mère chez qui nous allons.

— Peut-être, consentit Maryse.

Mais elle se sentait certaine que ce n'était pas un télégramme de sa mère. Après tout, ce n'était pas ses affaires. Mais elle y pensait tout de même, parce que c'est étrange de recevoir un télégramme dans le train. Il devait avoir dit à la personne de lui télégraphier là et cette personne ne pouvait être qu'une femme. Cette Zélie Mark vraisemblablement. Tout le ressentiment de Maryse contre Garth se réveilla, comme sa mère le désirait tant, dans l'intérêt de Severance.

A Chicago, où ils arrivèrent le lendemain matin, ils s'arrêtèrent un jour, et Garth conduisit sa femme voir tout ce qui pouvait l'intéresser dans une ville qu'elle ne connaissait pas. Il était tout à fait charmant, d'une façon impersonnelle, et Maryse s'efforça de faire de même. Ils s'occupaient seulement du moment présent et ne faisaient aucun projet d'avenir. Cependant, Maryse pensait à la fin du voyage et se demandait ce que serait leur vie.

Le lendemain matin, ils arrivaient à Kansas City, où Zélie, toute à sa secrète mission, avait réussi à acheter de merveilleuses choses désirées par son ami pour sa lointaine maison du Canyon.

Mais le major et sa jeune femme ne firent pas la course aux boutiques. Ils reprirent le train à travers la campagne verte et grasse assombrie par des frondaisons de pins. Maryse reconnut de jolis groupes de maisons comme elle en avait vu dans les illustrés. A la fin, elle eut l'impression que le train courait droit au soleil couchant et allait disparaître dans le feu.

Maryse regarda Garth, qui était absorbé dans la joie du retour à son pays natal après quatre ans d'absence. Elle se dit qu'il avait changé. Il n'avait pas, en cet instant, son visage de marbre. Peut-être était-ce le reflet de tout ce rouge brillant du soleil couchant qui le colorait ainsi. Elle le comprenait mieux. Elle sentait combien il aimait son pays et elle eut un singulier sentiment d'involontaire sympathie. Pour lui ? Ou pour ce pays doré avec ces arbres sombres sous un ciel transparent et les amusantes silhouettes indiennes si originalement drapées ?

Le dernier matin, ils atteignirent Albuquerque, bâti par les explorateurs espagnols. Comme le train entrait en gare, Maryse regarda avec une ardente curiosité. Vraiment, elle était enthousiasmée, mais ne voulait pas que Garth le sût ! Cela lui ferait trop de plaisir, plus qu'il n'était nécessaire peut-être. Mais c'était un fait.

Il y avait un délicieux hôtel dans le vieux style espagnol, qui semblait faire partie de la gare elle-même et, sur le quai, il y avait des groupes d'Indiens si pittoresques qu'elle n'en pouvait détacher son regard.

Garth était venu dans son salon pour l'aider à rassembler ses menus bagages. Elle s'était demandé un instant au froncement de ses sourcils ce qu'il y avait de nouveau. Il ne la fit pas languir.

— Maryse, dit-il, l'appelant toujours ainsi maintenant, et elle y était accoutumée, j'ai quelque chose à vous demander. J'ai attendu le plus possible, mais maintenant le moment est venu. Vous savez tout ce que je pense de ma mère adoptive, n'est-ce pas ?

— Oui, vous m'avez dit souvent combien elle a été bonne pour vous et que vous deviez à tout prix lui faire une visite. Et c'est pourquoi nous sommes ici.

— A tout prix. C'est exactement le mot. Mais c'est une femme de l'ancien temps, et vous, vous êtes une jeune femme très moderne. Elle ne pourrait pas comprendre un autre motif à un mariage, excepté l'amour — elle pourrait à peine croire qu'il y en a un autre ! Je ne voudrais pas lui montrer... la peiner, si je peux l'éviter. Voulez-vous être assez bonne pour m'aider en la laissant croire à notre bonheur... autant du moins que vous le pourrez ?

— Naturellement, je ne voudrais pas lui faire de peine, dit Maryse. Je hais faire de la peine aux gens — d'une manière générale — bien que vous ne puissiez pas le croire. Que puis-je faire pour elle ?

— Pouvez-vous sans trop de peine m'appeler John, devant elle ? Elle remarquera cela si vous m'appelez « vous » comme vous le faites — comme vous l'avez fait toujours depuis que je vous ai demandé — pour l'apparence — de ne pas m'appeler « Major Garth », ce qui eût paru invraisemblable, même à New-York !

— Certainement. Ce sera assez facile, fit Maryse, rassurante. Je ne suis pas actrice pour rien ! Beaucoup d'hommes que je n'aurais jamais rêvé d'appeler par leur petit nom ailleurs que sur la scène ont été gratifiés par moi de chers ou très chers !

Garth rougit brusquement sans qu'elle comprît pourquoi.

— Je vous remercie, dit-il simplement, nous nous considérerons donc comme étant sur la scène quand nous serons devant ma mère et nous jouerons chacun notre rôle ; j'essaierai de faire en sorte que le vôtre ne soit pas trop dur. Je ne sais si elle sera venue nous attendre à la gare... Mais oui ! Justement la voici !

Sa voix résonna tendre et joyeuse comme Maryse ne l'avait jamais entendue. Si pourtant... ce fameux soir où il avait dit : « Je vendrais mon âme pour vous », ou quelque folie de cette sorte. Elle l'avait oubliée depuis.

Maintenant, cette chaleureuse douceur lui en ramenait le souvenir.

Le train étant arrêté au milieu d'un groupe d'Indiens, Maryse vit une petite femme qui regardait en l'air et agitait un mouchoir. Elle était habillée de noir avec une sorte de chapeau de veuve de la façon la plus démodée. Et même si on l'avait rencontrée au Pôle Nord, on aurait deviné qu'elle était Irlandaise.

Garth descendit d'un bond et courut à elle.

— Maman !

(à suivre.)